

Mise en ligne : 1^{er} octobre 2016.
Dernière modification : 1^{er} septembre 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE LA PÊCHE EN TUNISIE

EN TUNISIE
Le protectorat français et les Italiens
par PAUL BOURDE
(*Le Temps*, 9 avril 1890)

.....
La compagnie Florio, qui a acheté le petit chemin de fer de Tunis à La Goulette, vient d'acquérir au prix de 800.000 francs le monopole de la pêche du thon à Monastir. Ce monopole avait été donné par le bey Saddock au favori Mustapha-ben-Ismaïl, lequel l'a vendu à un sujet autrichien, lequel l'a revendu à la compagnie Florio.

Les Français ont donné là un bel exemple de leur défiance pour les entreprises coloniales ; on n'a pu décider aucune de nos grandes maisons de Nantes à se mettre sur les rangs pour cet achat. Aujourd'hui qu'un concurrent étranger s'est montré plus hardi, je ne rencontre que gens aux regrets qui s'écrient : « Ah ! si nous avions su ! »

Une autre pêcherie de thons, à Sidi-Daoud, sur la côte du cap Bon, est encore entre des mains italiennes.

1892 : fondation de la Société des pêcheries françaises de Tunisie.
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Fr.-Tunisienne_Commerciale.pdf

Tunisie
INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE SFAX A GAFSA
(*Le Temps*, 29 avril 1899)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Gafsa_phosphates.pdf

A l'entrée du port de Sfax, de nombreuses barques de pêcheurs d'éponges faisaient double haie, pavoisées et montées par des indigènes, qui frappaient des tambourins, en s'accompagnant de chants gutturaux.

1902 (octobre) : Société de la Thonaire de Bordj-Khadidja :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Thonaire_Bordj-Khadidja.pdf

1904 : Société franco-tunisienne commerciale, industrielle et agricole : conserverie de sardines et d'anchois à Tabarka.
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Pecheries_francaises_Tunisie.pdf

L'INDUSTRIE DES PÊCHES EN TUNISIE
par H. JACOB de CORDEMOY

(*Les Annales coloniales*, 9 août 1906)

Dans le pittoresque palais qu'il a édifié à l'Exposition coloniale de Marseille, notre protectorat tunisien a consacré une place importante à l'industrie des pêches maritimes dont l'intérêt économique, pour la Régence, n'est plus à démontrer.

Des cartes, des plans en relief, de nombreux engins, des bateaux de différents types qu'emploient les pêcheurs, des photographies instructives, les produits si variés que la pêche extrait des eaux marines, tous ces multiples documents témoignent de l'activité très remarquable de l'exploitation des eaux marines qui baignent les côtes de la Tunisie.

Les différentes pêches qui se pratiquent le long du littoral tunisien sont, d'ailleurs, en rapport étroit avec la nature des côtes. Au nord, ce sont souvent des falaises battues par une mer violente ; toute cette région n'est guère fréquentée que par les pêcheurs italiens ou siciliens qui viennent y chercher un peu de corail, mais poursuivent surtout les bandes de sardines et d'anchois qui s'y montrent nombreuses dès le printemps. Tabarka est là un centre de pêche des plus actifs d'où rayonnent les barques italiennes pourchassant les espèces migratrices. Parmi celles-ci, il en est une, toute voisine de la sardine, l'allache que les pêcheurs italiens viennent capturer particulièrement à l'est, dans les parages de Kélibia, Sousse et Mahdia. Tout ce produit est salé et expédié dans les ports italiens. La pêche des poissons migrateurs est toujours, comme l'on sait, assez aléatoire ; c'est ainsi que les quantités annuelles de sardines pêchées dans le quartier de Tabarka ont varié, de 1892 à 1905, entre 86.000 et 900.000 kg, et, pour les anchois, entre 700 et 796.000 kg. Durant la même période, les allaches fournies par les trois centres de pêche cités plus haut haut, ont atteint annuellement de 136.003 à 775.000 kg.

Les thons sont aussi des poissons migrateurs, mais de grande taille, qui fréquentent assidûment chaque année les côtes tunisiennes. Toute une industrie, très prospère, est fondée dans le pays sur la pêche de ces animaux. Cinq établissements de pêche ou thonaires se sont livrés à la capture et à la préparation du thon. Les visiteurs de notre exposition ont eu sous les yeux, grâce à un plan en relief très soigneusement établi, les installations diverses d'une de ces thonaires, celle de Sidi-Daoud, située non loin du cap Bon ; en mer, c'est le filet fixe, la madrague, très complexe, dans les chambres de laquelle viennent se faire enfermer et prendre les troupes de thons ; à terre, c'est l'usine et ses dépendances où se préparent les conserves à l'huile ou les salaisons. Après la thonaire de Sidi-Daoud, concédée à M. Parodi, et dont tout le personnel est italien, les deux autres thonaires les plus actives de la Régence sont celles de Monastir et de Kuriat, concédées à une société française qui expose des échantillons de conserves en boîte. Dans leur ensemble, ces pêcheries produisent en moyenne, chaque année, plus d'un million de kg de thon.

Ainsi donc, depuis la frontière algéro-tunisienne jusqu'à Monastir, les pêcheurs étrangers seuls, pour la plupart siciliens, se montrent assez bons marins, assez hardis pour exploiter une mer souvent dure, le long d'une côte très abrupte où les abris quelque peu sûrs sont rares : de plus, les installations coûteuses, telles que celles qu'exigent les pêcheries de thons n'ont été possibles jusqu'ici qu'à des capitaux étrangers et à des organisateurs européens.

La pêche indigène ne s'exerce qu'à des conditions moins aventureuses et à l'aide de procédés plus rudimentaires quoiqu'ingénieux encore. C'est dans le Sud de la Régence qu'on l'observe. Depuis Monastir, en effet, et à mesure que l'on s'avance vers le sud, en suivant le littoral, la côte devient franchement basse, limitant cette sorte de lac aux eaux calmes et tièdes où fourmillent les poissons et qu'on nomme le golfe de Gabès. Dans ce golfe, l'île de Djerba, d'une part, et le petit groupe des îles Kerkennah, d'autre part, forment deux remarquables centres de pêche ; partout la navigation est rien moins que périlleuse, et les *loudes* tunisiens, grâce à leur faible tirant d'eau, peuvent circuler aisément dans tous les fonds et franchir toutes les passes. Des lors, l'indigène, en ce

milieu privilégié, va pouvoir exploiter les eaux à son profit.

Tout d'abord, le golfe de Gabès offre cette particularité, dans la Méditerranée, de présenter de façon assez accentuée, le phénomène des marées. L'indigène profite de ce mouvement périodique des eaux pour établir ces bordigues locales enclayonnages, ces *zarbas*, dont nous avons une très curieuse reproduction en relief à l'Exposition : des haies en feuilles de palmier, des nattes verticalement fixées dans le sable et délimitant des chambres ingénieusement disposées avec des nasses solides aux issues habilement ménagées, et voilà de quoi prendre un poisson abondant, au moment du reflux, quand, à marée haute, il est venu s'aventurer dans ce dédale.

A l'indigène également, est réservée une pêche bien spéciale, celle des poulpes, ces mollusques céphalopodes, qu'on nomme vulgairement des pieuvres. Des pièges grossiers rapidement établis sur les grèves ou des jarres coulées en nombre dans les fonds sont les moyens de capture les plus usités pour ces animaux qui, en effet, vont gîter dans les moindres anfractuosités rencontrées. Ces poulpes sèches sont un précieux aliment pour la population pauvre, notamment pendant les années de disette ; d'autre part, ils constituent un produit d'exportation destiné à la Grèce où leur consommation est réglée par certaines pratiques de la religion orthodoxe. Excellente aubaine pour la Tunisie !

Quoiqu'il en soit, la valeur des poulpes pêchés dans la Régence figure dans les statistiques de 1905 pour un total de 261.000 francs.

Les éponges constituent, comme on sait, une des principales richesses des eaux marines de la Tunisie.

Les bancs spongifères actuellement exploités s'étendent depuis la frontière tripolitaine, dans le golfe de Gabès, jusqu'à Uergla, au nord de Sousse. Le gouvernement beylical a des droits traditionnels de souveraineté, même sur les bancs d'éponges situés en dehors de la limite des eaux territoriales. Ce sont tout particulièrement des pêcheurs étrangers, Grecs et Siliciens, qui se livrent activement à l'exploitation des éponges tunisiennes ; ils font pour la plupart la *pêche blanche*, c'est-à-dire préparent avec soin le produit avant de le vendre. Les objets et les photographies exposés nous permettent d'assister en quelque sorte à la pêche aux éponges : pêche au harpon ou *kamaki*, à l'aide de la lunette d'eau ou *bouquiéré* ; pêche à la *gangara*, sorte de chalut, remorqué par les *sakolèves* grecques et siciliennes ; pêche au scaphandre, enfin, remise en honneur dans ces dernières années. La collection des éponges envoyées par l'administration des travaux publics est très complète et de nature à appeler l'attention du visiteur ; à côté des éponges dites communes, qui dominent sur les côtes de la Régence, nous voyons figurer des éponges à tissu plus serré, et par conséquent plus fines, qui, suivant une loi générale, se trouvent dans des fonds plus considérables : telle est cette éponge *Melati* qui est ramenée parfois de 50 brasses de profondeur.

Mais ce n'est pas tout encore. Comme les bancs spongifères de la Tunisie paraissent s'épuiser progressivement, on s'efforce actuellement de les repeupler, et c'est avec intérêt que l'on constate, grâce aux documents exposés, les résultats encourageants déjà obtenus par le laboratoire d'essais de Sfax, en vue de la reproduction et de la propagation artificielle, par la méthode de fragmentation, des éponges, le long de la Tunisie.

Le littoral tunisien présente en outre de grands lacs salés en communication avec la mer. Les eaux de ces lacs sont très riches en poissons d'espèces très diverses, dont quelques-unes fort estimées. Les mœurs même de ces poissons favorisent leur capture ; à certaines époques de l'année, ils émigrent, s'engagent en troupes compactes dans les chenaux et les passes pour gagner la mer. Des barrages convenablement disposés, des filets tendus en travers de la route qu'ils suivent, et ce sont de véritables pêches miraculeuses qui peuvent de la sorte se pratiquer en certains de ces lacs. C'est ainsi, notamment, que les choses se passent depuis bien longtemps dans le lac de Bizerte,

dont les pêcheries ont été concédées depuis 1889 à la Compagnie du Port de Bizerte¹, laquelle a fait construire des bordigues métalliques avec tout un système de chambres, où s'entasse le poisson lors des migrations extra-lacustres. Des installations de même genre ont été faites par les concessionnaires des pêcheries du lac de Tunis, et l'on peut voir une réduction du dispositif adopté là, pour ce mode de capture par les barrages métalliques. Ajoutons que le lac de Porto-Farina et le lac des Ribans sont aussi exploités par des concessionnaires français.

La Tunisie peut donc, comme on le voit, fournir des quantités considérables de poissons à la consommation. Ce produit est déjà exporté à l'état frais en France ; l'industrie des pêches maritimes tunisiennes prendra une plus grande extension encore à mesure qu'augmentera la rapidité des moyens de transport et que se perfectionneront les installations spéciales des navires transporteurs, ce qui pourrait être obtenu assez facilement, si des débouchés suffisants s'ouvraient, non seulement dans les ports de la Métropole, mais dans d'autres ports méditerranéens.

Il faut noter également les efforts en vue de la fabrication de conserves de poissons. Les conserves en boîtes exposées par la Société franco-tunisienne et par la Société des Pêcheries de la Méditerranée sont ici à mentionner.

L'industrie des pêches maritimes a donc, en Tunisie, une importance indéniable ; mais elle sert surtout de champ à l'activité des étrangers. Nos pêcheurs métropolitains, qui se plaignent de l'appauvrissement des fonds de pêche des côtes françaises ; et nos sociétés d'armement paraissent trop se désintéresser encore de tant de ressources accumulées aux portes mêmes de la mère-patrie, en un pays que protègent et vivifient nos institutions tutélaires.

(*Les Archives commerciales de la France*, 21 novembre 1908)

Paris — Formation. — Société anonyme « LA TUNISIENNE » « Pêcherie en Tunisie », 2, r. Buffault — 50 ans — 60.000 fr. — 17 oct. 1908. — *B. M. O.* (Pub. du 13 nov.)

(*Les Annales coloniales*, 29 juillet 1909)

La pêche du thon se termine dans toutes les thonaires de la Régence.

La campagne n'a pas été très lucrative, à cause principalement des requins qui ont dévasté les bancs.

La quantité totale de thons pris est inférieure d'un tiers à celle de l'année dernière.

L'industrie indigène tunisienne
Éducation professionnelle
par Joseph PYTHON,
député du Puy-de-Dôme
(*Les Annales coloniales*, 6 janvier 1912)

.....
Comme on tente de diriger les jeunes gens de l'intérieur vers les occupations agricoles, des efforts sont faits pour occuper aux besognes maritimes les populations du littoral. La côte tunisienne est très étendue et relativement assez peuplée. Cependant,

¹ Cie du port de Bizerte : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Port_de_Bizerte.pdf

les marins et les pêcheurs sont rares parmi ses habitants.

Les Italiens et les Grecs venaient exercer au milieu d'eux toutes les industries maritimes sans qu'ils essayassent de lutter contre cette concurrence. Les *sakolèves* grecques ont pour ainsi dire monopolisé la pêche des éponges autour de Sfax. Un peu partout, soit aux dépens des grands fonds du large, soit près du rivage, les Italiens font la pêche et la salaison de toutes sortes de poissons, depuis la sardine et l'anchois à Tabarka jusqu'aux poulpes dans le golfe de Gabès.

Cependant, les descendants des anciens corsaires barbaresques ne pouvaient être dépourvus d'aptitudes maritimes. Aussi, les écoles pratiques de pêche et de navigation, fondées depuis peu aux îles Kerkennah, à Adjim, à Zarzis, puis à Mehdia, ont-elles donné de bons résultats. A Sfax, le capitaine de port, M. Capriata, avait commencé, par goût professionnel, à dresser quelques jeunes indigènes. Le succès répondit si bien à ses efforts qu'une école supérieure de navigation y a été créée, sous sa direction, et donne d'excellents patrons de cabotage et même des pilotes ou des marins de spécialité, capables de rendre d'utiles services aux compagnies maritimes qui fréquentent ces parages.

.....

L'industrie européenne en Tunisie
par Joseph PYTHON,
député du Puy-de-Dôme
(*Les Annales coloniales*, 16 janvier 1912)

.....

Aux industries alimentaires se rattachent les industries auxquelles la pêche fournit la matière première et qui seraient susceptibles d'être sensiblement perfectionnées, telles que les conserves de poisson, soit par le séchage, soit par la salaison, soit dans l'huile ou la tomate. Il y a peu d'années, une usine s'était ouverte à Tabarka pour la fabrication des conserves de sardines et d'anchois. Ces poissons abondent dans ces parages et sont d'excellente qualité. Cependant, l'usine a dû fermer ; mais cet échec paraît devoir être attribué à de grosses erreurs d'organisation et, surtout, aux charges initiales imputées à l'entreprise. Il ne signifie donc nullement que l'idée n'était pas réalisable avec succès et ne mérite pas d'être reprise.

Des thonaires sont installées à Sidi-Daoud, Monastir, aux îles Kuriat, à Ras-el-Ahmar, à Chebba. Chaque année, à l'époque de la migration des thons, ont lieu des pêches dont l'abondance varie malheureusement beaucoup, tantôt formidable, tantôt insuffisante. On fabrique sur place des conserves de première qualité.

C'est bien encore aux industries alimentaires que se rapporte celle du sel, exploitée dans plusieurs salines. Il faut noter toutefois que le sel faisant l'objet d'un monopole d'État en Tunisie, celui qui provient des salines particulières doit être exporté en entier. Or, des tarifs de protection absolument prohibitifs lui interdisent le marché français.

La plus grande partie en est dirigée vers la Norvège qui l'emploie à ses conserves de poissons pour laquelle elle fait aussi, en Tunisie, des achats d'huile.

.....

TUNISIE
La vie économique
La pêche
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1913)

Elle continue à être abondante sur les côtes de Bizerte en ce qui concerne l'allache.

Du 1^{er} mars au 1^{er} juin, la pêche sera formée dans le lac de Tunis.

Pendant ces deux mois, les barrages qui en clôturent les issues seront entièrement enlevés.

Nous sommes à l'époque de la migration des espèces de poissons fréquentant les lacs et la fermeture de la pêche n'a d'autre but que de permettre l'empoisonnement.

TUNISIE

La vie économique

(*Les Annales coloniales*, 8 novembre 1913)

La campagne de pêche des éponges, dans les eaux tunisiennes, a été fructueuse en raison de la hausse du produit.

Le dernier arrivage d'éponges à Sfax, qui se composait de 11.000 kg, a été, en effet, payé à raison de 22 et 23 francs le kg, au lieu de 18 francs pendant la campagne précédente.

Par contre, la pêche du thon n'a pas été plus brillante sur les côtes tunisiennes que sur les côtes italiennes, espagnoles ou portugaises.

D'après la statistique qui vient d'être établie, la campagne de pêche s'étant terminé fin juillet, il a été capturé dans les thonaires tunisiennes un total de 12.491 thons, chiffre bien inférieur aux années précédentes.

En 1904, par exemple, on avait capturé 29.600 thons et cette moyenne se maintint jusqu'en 1910.

En 1911, le nombre s'éleva à 35.000 pour redescendre brusquement en 1912 à 15.800.

On attribue cette énorme diminution au mauvais temps qui s'est prolongé au delà des limites habituelles et, par suite, au froid qui en est résulté.

La vie économique

VI^e Congrès des pêches maritimes

(*Les Annales coloniales*, 13 décembre 1913)

Le comité tunisien de l'A. F. F. (Association française du froid) a proposé à M. Pérard, ingénieur, docteur ès sciences, secrétaire général du conseil d'administration de la Société d'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes, de tenir à Tunis un congrès des pêches maritimes fin mai, commencement de juin 1914.

Au cours de la séance tenue, le 8 avril, par la chambre de commerce de Tunis, M. Brun-Buisson a proposé à la chambre, qui l'a adopté à l'unanimité, le vœu suivant :

« La chambre de commerce, vu l'importance que présente, pour la Tunisie, le développement et l'exploitation méthodique et rationnelle des richesses contenues dans ses eaux maritimes, demande au gouvernement tunisien de prendre l'initiative de la formation d'un congrès des pêches maritimes, qui aurait lieu à Tunis en juin 1914, époque de pleine activité des thonaires tunisiens. »

M. le docteur Bounhiol, professeur de la Faculté des sciences d'Alger, qui vint à Tunis en juin dernier, comme président du jury des examens du baccalauréat et qui fut toujours le porte-parole des pêcheurs algériens dans les congrès de pêche, est tout à fait favorable à la tenue du congrès auquel l'Algérie et probablement le Maroc enverront des délégués.

Pour les considérations ci-dessus énoncées, et sur la proposition de M. Pérard, le bureau de l'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes a émis un vote de principe favorable à la réunion du Congrès des pêches maritimes à Tunis.

Ce congrès sera dénommé VI^e Congrès des pêches maritimes.
Il aura lieu fin mai 1914.

Courrier de la Tunisie
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 18 décembre 1913)

Voici une brève statistique des résultats de la pêche du thon en Tunisie.

La thonaire de Sidi Daoud, avec quatorze bateaux et 400 hommes, a pris 5.071 thons dont le poids total s'élevait à 354.970 kg représentant une valeur de 245.000 francs.

La thonaire de Ras-el-Ahmar a employé treize bateaux et 60 hommes. Elle a capturé 3.136 thons, pesant 230.000 kg et valant 158.000 francs.

La thonaire de El-Aouaria, avec six bateaux et 64 hommes, a pris 541 thons, du poids de 53.000 kg valant 28.600 francs.

La thonaire de Ras-Marsa, avec quinze bateaux et 100 pêcheurs, a capturé 446 thons pesant 20.000 kg et valant 10.000 francs.

La thonaire de Kuriat et Conigliera, avec trente-deux bateaux et 311 pêcheurs, a pris 4.916 thons pesant 422.500 kg et valant 135.200 francs.

Enfin, la thonaire de Bordj-Khadidja, avec treize bateaux et 177 pêcheurs, a capturé 1.631 thons du poids de 98.000 kg et d'une valeur de 30.000 francs.

TUNISIE
La vie administrative
(*Les Annales coloniales*, 18 mars 1916)

Un arrêté du directeur des Travaux publics, paru au *Journal officiel* tunisien, fixe les limites de la zone de protection des thonaires de Kuriat et de Conigliera, pendant la prochaine campagne de pêche de 1916.

Courrier de la Tunisie
Pêche
(*Les Annales coloniales*, 24 mars 1917)

En 1915, les pêches dans les eaux tunisiennes ont été pratiquées par 2.912 navires de toutes catégories, jaugeant ensemble 7.725 tonneaux et montés par 10.963 hommes d'équipage. Leur production a été la suivante :

Sardines, allaches et anchois : 336.840 kg, évalués à 115.900 francs.

Pêche en mer et dans les lacs : 8.830.300 kg, évalués à 2.538.210 francs.

Éponges : 92.930 kg, évalués à un million 557.490 francs.

Thonaires : 1.255.760 kg, évalués à 609.170 francs.

Soit, au total : 5.515.880 kg de produits, vendus pour la somme de 4.820.710 francs.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 16 juin 1917)

La pêche du thon, est commencée. Il y a eu, jusqu'à présent 3 « matanza » à Sidi-Daoud, mais ces 3 opérations n'ont donné que 600 thons environ, ce qui est peu. La campagne débute donc assez mal. Aussi éprouve-t-on déjà des craintes quant au résultat final.

Il y a eu une vingtaine de thons sur le marché de Tunis. Ils provenaient de Sidi-Daoud et ont été vendus 3 fr. 50 le kg. C'est trop cher, excessivement cher, car, malgré toutes ses qualités, le thon frais ne vaut pas ce prix-là.

La pêche du thon en Tunisie
(*Le Sémaphore algérien*, 6 août 1918)

Les thonaires les plus importantes de Tunisie sont celles de Sidi-Daoud, Ras-el-Ahmar, Kuriat, Conigliera et Bordj-Khadidja.

Pendant les cinq dernières années, il a été exporté de Tunisie : 3.011.105 kg de thon d'une valeur de 7.090.256 fr. Sur ces chiffres, 2.427.088 kg, représentant une valeur de 5.590.707 fr., ont été exportés en Italie.

En France, le droit de l'importation du thon tunisien est de 25 %, droit absolument prohibitif. Plusieurs tentatives ont été faites par l'administration tunisienne pour obtenir que le gouvernement français accordât aux industriels, pêcheurs de thon en Tunisie, les mêmes avantages qu'aux producteurs de vin, d'huile, de bétail, de céréales, de fèves, c'est-à-dire l'admission en franchise en France de tout ou partie du produit de la pêche du thon. Ces démarches, jusqu'à présent, n'ont pas abouti.

La pêche des éponges
(*Le Sémaphore algérien*, 26 juin 1919)

Sous peu de jours, il ne restera plus un seul pêcheur d'éponges dans les eaux tunisiennes. Il n'existe actuellement que trois bateaux scaphandriers occupés à cette pêche et ils ont déjà fait connaître leur décision de se rendre en Tripolitaine poursuivre la campagne ; ils y rejoindront les autres pêcheurs de Tunisie qui, depuis un certain temps déjà, avec l'autorisation du gouvernement de Tripoli, explorent les parages de Benghazi.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 10 juillet 1919)

Les résultats de la campagne au cours de la pêche du thon semblent devoir atteindre ce que l'on en espérait et surtout dépasser les prévisions du début.

À l'heure actuelle, le thonaire de Sidi-Daoud compte plus de 11.000 thons capturés.

À Monastir, on en est au quatrième mille.

À Bordj-Khadidja, on approche des deux mille avec cette particularité que les thons capturés dans cette dernière thonaire sont tous très gros, c'est-à-dire dépassant en

moyenne 100 kg chaque.

On ne sait rien encore des prix qui seront pratiqués pour la conserve du thon à l'huile.

La pêche du thon en Tunisie
(*Le Sémaphore algérien*, 24 juillet 1919)

La campagne de pêche du thon sur les côtes tunisiennes vient de se clore. Les madragues ont été retirées de la mer, et les chiourmes (équipes de pêcheurs, saleurs et ouvriers des usines) sont repartis en Italie.

Les résultats de cette campagne de 1919 auront été assez satisfaisants.

Le record est tenu par le thonaire de Sidi-Daoud, avec 12.000 thons ; Monastir vient ensuite avec 3.000, puis Bordj-Khadidja avec environ 2.000 thons.

En raison du prix élevé des conserves à l'huile, des salaisons et des boutargues, les thonaires auront réalisé, cette année, de brillantes affaires.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 7 avril 1920)

Si l'on en croit les prévisions des gens compétents en matière de pêche du thon, la campagne de cette année sera particulièrement abondante.

Depuis un certain temps, bien des symptômes les confirment dans cet espoir, notamment la clémence particulière de l'hiver et la douceur de la température durant le mois de mars.

Aussi, dans les thonaires de la côte tunisienne, on a commencé les préparatifs plus tôt que d'habitude et l'on compte caler les madragues 15 ou 20 jours au moins avant la date où on les calait les années antérieures.

Dans plusieurs thonaires, le personnel dépêché est déjà sur place et le dernier courrier d'Italie a encore débarqué 37 pêcheurs de thon: destinés à la thonaire de El Aouaria, au Cap Bon.

Le thon en Tunisie
(*Le Sémaphore algérien*, 2 juin 1920)

La campagne de pêche du thon vient de commencer. C'est, comme toujours, la thonaire de Sidi-Daoud, au Cap Bon, qui marque le départ. La première matanza y a eu lieu à la fin de la semaine ; elle a produit 157 thons dont la préparation en conserve à l'huile a aussitôt été effectuée.

Les thonaires ne sont pas seules à produire du thon. Les pêcheurs de balancelles de Sousse, pêchant au large de ce port, en ont capturé dimanche une petite bande, dont 24 pièces ont été amenées lundi matin sur le marché de Tunis.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 18 juin 1920)

En prévision du passage précoce des thons, les thonaires de la côté tunisienne, Sidi Daoud, El Aouarja, Monastir, Bordj-Khadidja, avaient calé leurs madragues au plus tard le 10 mai, se trouvant ainsi en avance de 10 à 15 jours sur les années précédentes.

Le résultat est loin d'être celui que l'on escomptait ; les *matanzas* effectuées sont en effet insignifiantes.

À ce jour, on a capturé environ 500 thons à Sidi Daoud, 65 à El Aouaria, une centaine à Monastir et 200 à Bordj-Khadidja.

Évidemment, la campagne de pêche n'est pas encore compromise puisqu'il reste tout le mois de juin pendant lequel de grandes quantités peuvent être capturées. Il faut donc attendre avant de se prononcer.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 23 juin 1920)

La saison s'avance et la campagne de pêche du thon est bien loin d'avoir les résultats espérés.

C'est à croire que les bandes de ces gros poissons qui recherchaient autrefois les côtes de la Tunisie, les évitent aujourd'hui.

À Sidi-Daoud, c'est à peine si les *matanzas* ont produit jusqu'à présent environ 4.000 thons ; à Monastir et Kuriat, on en compte de 16 à 1800 ; à Bordj-Khadidja, le premier 1.000 n'est pas encore atteint.

À cette pénurie de la pêche, une autre difficulté est venue s'ajouter.

La majeure partie de la production sera, en effet, salée, au lieu d'être mise en conserve à l'huile, par suite du manque de fer blanc.

Les commandes ont cependant été passées en temps voulu, mais l'Angleterre a manqué à ses engagements de livraisons, tandis que l'exportation de fer blanc d'Italie a été interdite au moment où les fabricants allaient expédier.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 1^{er} juillet 1920)

La pêche du thon se poursuit en Tunisie dans des conditions favorables. Voici les résultats obtenus jusqu'ici dans les différentes pêcheries : A Bordj-Khadidja : 2 juin, 356 thons ; 3 juin. 167 ; 4 juin, 1.434. — A Monastir : 6 juin, 355 thons ; 9 juin, 315. — A Kuriat : 2 juin, 565 thons. — A Sidi-Daoud : 23 mai, 108 thons. ; 3 juin. 270 thons. — A Ras-el-Ahmar : 24 mai, 70 thons ; 30 mai 85 thons ; 3 juin, 150 thons ; 4 juin, 350 thons ; 7 juin, 375 thons.

DANS LES THONAIRES TUNISIENNES
(*Le Sémaphore algérien*, 6 juillet 1920)

La campagne de pêche du thon de 1920 sur la côte tunisienne est virtuellement terminée.

C'est, en effet, d'après les pêcheurs, la Saint-Pierre (le 29 juin cette année) qui marque la fin du passage des thons.

Les pronostics du début ne se sont pas confirmés, bien loin de là et l'on peut dire que le rendement est nettement déficitaire puisqu'il n'a pas donné le tiers de la

production normale.

Sidi Daoud n'a capturé que 4.000 à 4.500 thons ; Monastir et Kuriat environ 2.000 et Bordj-Khadidja, jusqu'à jeudi, n'en comptait que 11 à 1.200.

Non seulement le thon sera très cher en raison des frais d'exploitation qui ont été considérables mais il manquera.

LES ÉPONGES EN TUNISIE (*Le Sémaphore algérien*, 11 août 1920)

Les fonds de Benghazi donnent actuellement de grandes déceptions aux nombreux scaphandriers qui avaient été attirés par le rendement merveilleux de la campagne de 1919.

Au lieu de 7 à 8 cents éponges par jour., une flottille ne pêche cette année-ci que deux ou trois cents éponges. Cet appauvrissement rapide des bancs provient sans doute du nombre trop grand de scaphandriers, près de 80. Jamais on n'avait vu une telle flotte industrielle.

Aussi n'est-il pas surprenant que les réserves s'épuisent. En présence de cette situation, une trentaine de flottilles ont quitté Benghazi et sont venues à Zouara, c'est-à-dire aux confins des frontières tunisienne et tripolitaine.

En ces parages, la pêche est, paraît-il, fructueuse. La qualité est moins fine qu'à Benghazi, mais le rendement, est infiniment supérieur. Les scaphandriers de Zouara et bon nombre de ceux de Benghazi viendront sur nos bancs dès le début de l'automne car d'une part la mer est plus calme à Sfax qu'à Zouara et surtout à Benghazi ; d'autre part, notre côte offre des abris naturels que ne présente pas la côte de Cyrénaïque.

Les gangaves ont apporté à Sfax des quantités considérables d'éponges, tant orechielles du golfe de Gabès, que draganes des fonds de Sfax. Malheureusement, on constate un arrêt total dans les achats. Il s'est déclaré depuis un mois environ une baisse sensible sur ces deux catégories. Cette baisse est malheureuse car elle atteint directement armateurs et pêcheurs qui sont, les uns et les autres, des travailleurs honnêtes et rangés, dont le sort est intéressant.

Il est, en effet, équitable de faire ressortir les difficultés énormes de l'armement. Chaque barque gangavière consomme par campagne environ 500 kilos d'une cordelette spéciale appelée « 'sagola ». Or, le kilo de cette cordelette valait avant la guerre 1 fr. 50 le kilo, aujourd'hui ce même kilo vaut 12 fr. 50. Sur ce seul point, la dépense était jadis de 570 francs ; elle est aujourd'hui de 6.250 francs. Un pêcheur se contentait de 150 francs d'avances ; aujourd'hui, pour vivre plus mal, il demande 1.000 francs. Le prix du biscuit de mer a doublé, l'huile à quintuplé, les vêtements ont décuplé. C'est sur ces bases que les armateurs ont abordé la campagne 1920. Ils escomptaient encore une année de vente aux prix élevés.

Et voici que cette baisse actuelle qui n'est qu'un mouvement factice atteint également les éponges, jetant dans cette partie du commerce un trouble profond qui nuit infiniment aux armateurs et aux pêcheurs.

Informations maritimes Le thon à l'huile (*Le Sémaphore algérien*, 11 août 1920)

On charge en ce moment à Monastir un vapeur qui va emporter à Gênes le produit de la campagne de pêche de thon de la thonaire de Monastir, soit 700 tonnes de thon

à l'huile.

Ce thon en boîtes en fer blanc de diverses dimensions est enfermé dans des caisses et sera consommé en Italie.

1921 (mars) : fondation des Chalutiers tunisiens.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Chalutiers_tunisiens.pdf

La situation économique de la Tunisie
par Albert Peyronnet,
sénateur de l'Allier
(*Les Annales coloniales*, 27 juillet 1921)

.....
Les produits de la pêche, qui devraient être cinq fois plus importants si le domaine de la pêche était porté au large, atteignaient en 1919 : poissons frais 188.150 kg ; poissons secs, salés ou fumés 265.467 kg. Poissons conservés, marinés, y compris thons en boutargues 544.863 kg. Éponges 162.124 kg.

Courrier de la Tunisie
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 12 juin 1922)

On ignore encore les résultats de la pêche du thon dans les thonaires de Monastir et de la Chebba, ou elle ne fait que commencer.

Nous savons seulement que quelques *matanzas* ont été effectuées à Sidi Daoud et qu'elles ont produit à peine un millier de thons.

Un très petit nombre de ces poissons, une quarantaine environ, a été jusqu'à présent apporté sur le marché de Tunis.

La campagne de pêche du thon en Tunisie est terminée
(*Les Annales coloniales*, 18 juillet 1922)

Depuis lundi dernier, en effet, dans les thonaires, de Sidi Daoud à Bordj-Khadidja, les madragues ont été enlevées de la mer et rentrées dans les magasins où elles vont attendre la campagne de 1923.

Sauf à Sidi Daoud où 8.000 thons ont été capturés, la pêche a été très mauvaise dans les autres thonaires où elle n'a pas dépassé 800 et 700 thons.

À Bordj-Khadidja notamment, où l'on prenait bon an mal an de 3.000 à 5.000 thons chacun de 100 kg en moyenne et environ 50.000 palamides, on n'a capturé que 680 thons de 55 kg en moyenne et 3.000 palamides.

Courrier de la Tunisie
(*Les Annales coloniales*, 18 juin 1923)

La campagne de pêche du thon s'avance. Actuellement, les thonaires de Sidi-Daoud et Ras-el-Ahmar réunies tiennent le record de la quantité pêchée avec un peu plus de 5.000 thons.

Ras Zebib vient ensuite avec 13 ou 1.400.

Quant aux autres thonaires, elles n'atteignent pas, paraît-il, une moyenne de 500 à 1.000 thons.

Courrier de la Tunisie
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 9 juillet 1923)

La campagne de pêche du thon peut être considérée comme terminée. C'est à cette époque en effet que la migration de ces scombres sur les côtes tunisiennes prend fin.

La campagne de 1923. pour les thonaires de la Tunisie est un désastre.

En dehors de Sidi Daoud, dont la production n'atteint même pas la moitié de la production des années normales, les autres thonaires n'ont capturé que quelques centaines de thons alors qu'elles devraient en compter des milliers.

La cause de ce désastre ne peut être qu'imputée à la température froide et au mauvais temps sur mer qui ont persisté jusqu'à cette deuxième quinzaine de juin.

1923 (novembre) : fondation des Pêcheries tunisiennes.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Pecheries_tunisiennes.pdf

Courrier de la Tunisie
(*Les Annales coloniales*, 22 février 1924)

Malgré que nous ne soyons qu'en février, on s'occupe déjà de la prochaine campagne de pêche du thon qui, on le sait, débute en mai pour les thonaires du nord de la Tunisie. On sait que les principales thonaires de Tunisie sont sur la côte de la presqu'île du cap Bon et aux environs de Sousse, Monastir et Medhia.

Dans ces thonaires, des équipes d'ouvriers sont employées à la réparation des filets et à la mise en état du matériel flottant.

Les « chiourmes » de terre, pour la confection des filets neufs, arriveront dans les premiers jours d'avril.

Courrier de la Tunisie
(*Les Annales coloniales*, 26 mai 1924)

Les dernières statistiques de la Régence relèvent que la pêche fait vivre, en Tunisie, près de 5.000 Italiens, 300 anglo- ou franco-maltais et 200 Grecs, ces derniers se livrant plus spécialement à la pêche des éponges. Point ou peu de Français.

Par contre, une population de pêcheurs indigènes qu'on peut évaluer à 7.000 au minimum.

Les pêcheries tunisiennes sont donc un élément de richesse sérieux. A la Galite, on a des fonds riches en langoustes ; des thonaires sont installés à Sidi-Daoud où, en 1922, on a pêché 7.000 thons pesant 500.000 kg ; à Ras-el-Ahmar (4.000 thons,

290.000 kg) ; à Monastir (2.700 thons, 231.000 kg) ; à Conigliera (3.600 thons, 286.000 kg) ; à Kuriat (3.000 thons, 220.000 kg) ; à Borg-Khadidja (3.000 thons, 220.000 kg). La statistique de 1922 donne 6.632.00 kg de poissons pêchés, tant sur les côtes que dans les lacs salés (lac Isheul, de Porto-Farina, de Tunis, des Bibans).

Après le thon, le poisson qui donné un rendement sérieux en poids se répartit ainsi : allaches, 88.900 kg ; spars, 401.900 kg ; merlans, 330.800 kg ; mulets, 372.800 kg ; puis viennent les squales, avec 255.000 kg ; les poulpes, avec 260.000 kg ; les rougets, avec 807.700 kg.

Il convient de faire une place à part aux éponges, qui sont une vraie richesse pour le Sud. Le produit moyen annuel est. de 150.000 kg, valant, en 1922, plus de 5 millions de francs.

Pour 1924, le Budget prévoit une rentrée, pour l'ensemble des pêcheries, de 1.150.000 fr.

La Direction générale des travaux publics, qui a la charge des pêcheries, se préoccupe actuellement d'intensifier la production par l'introduction progressive des procédés de pêche modernes. Des recherches scientifiques sont faites le long des côtes tunisiennes et un institut océanographique a été créé dans ce but à Salambo.

Courrier de la Tunisie
La campagne de pêche du thon est commencée.
(*Les Annales coloniales*, 13 juin 1924)

On ne peut dire, quant à présent, quel sera le résultat de la campagne de 1924.

La seule thonaire de Sidi-Daoud a donné un rendement assez satisfaisant, bien que le passage de l'*Aulne* au travers des thonaires ait gêné les opérations, une réparation minutieuse ayant dû être faite, après la déchirure occasionnée aux filets par le navire.

Les autres thonaires n'ont pas encore produit de pêches méritant d'être notées.

Courrier de la Tunisie
LA VIE ÉCONOMIQUE
Pêcheurs d'éponges
(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1924)

Les pêcheurs grecs qui se livrent à la pêche des éponges dans les parages de Bizerte voient, en ce moment, leurs efforts récompensés. Après de précédentes et vaines tentatives, depuis quelques jours, ils ont réussi à trouver des fonds assez favorables. Les quantités pêchées ne sont pas importantes, mais la qualité leur donne une appréciable compensation.

Augmentation des chalutiers
(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1924)

La pêche au moyen des chalutiers sur les côtes de la Tunisie tend à prendre un développement intéressant.

Actuellement, le nombre de ces petits navires, qui était de deux, est passé à huit.

Tous opèrent dans le golfe de Tunis, mais dans les eaux profondes, au grand large, ce qui ne risque pas, comme on pourrait le croire, de détruire le poisson. Ils exploitent, en effet, des fonds jusqu'alors inexplorés.

Courrier de la Tunisie
Pêche du thon
(*Les Annales coloniales*, 29 mai 1925)

La campagne de pêche au thon est activement préparée dans les diverses thonaires de la côte.

Le personnel européen qui vient, chaque année, principalement d'Italie, est déjà installé.

L'importance des campagnes est assez variable, mais il est néanmoins intéressant de noter que le thon tunisien est de plus en plus apprécié et que, d'année en année, les ventes sont de plus en plus considérables.

C'est ainsi que les exportations de thon et de boutargues ont dépassé, pour 1924, de plus de deux mille quintaux celles de l'année précédente.

Courrier de la Tunisie
Protection des thonaires
(*Les Annales coloniales*, 23 avril 1925)

Par arrêté récemment paru au *Journal officiel* tunisien, est interdite la pêche au moyen de filets flottants, traînants ou autres au cap Zebib jusqu'au 15 septembre ; entre Sidi-Daoud et Ras-el-Ahmar jusqu'au 31 juillet ; à El Aouaria du 1^{er} mai au 15 juillet ; de Conigliera à Kuriat du 1^{er} mai au 31 juillet et à Bordj-Khadidja, du 20 avril au 15 juillet.

Courrier de la Tunisie
La pêche du thon
(*Les Annales coloniales*, 29 septembre 1925)

Les thonaires de Raz Zebib et celles de Sidi-Daoud ont pêché au total plus de 440.000 kg ; Ras El Ahmar, 160.300 ; Conigliera, 90.900 ; Kuriat, 77.000 ; El Aouaria, 69.100, et Bordj-Khadidja 28.000 kg.

La production de cette année est très inférieure à celle de 1924, qui s'élevait à 1.163.510 kg.

Courrier de la Tunisie
[Naufrage du voilier tunisien le « Marbouck » en face de Sidi-Daoud]
(*Les Annales coloniales*, 29 octobre 1925)

.....
On remarqua la courageuse conduite du brigadier des douanes de Sidi-Daoud et du gardien de la thonaire, qui se dépensèrent sans compter pour sauver et soigner les naufragés.

Courrier de la Tunisie
Le thon sera cher
(*Les Annales coloniales*, 27 juillet 1926)

La campagne de pêche du thon a été cette année littéralement désastreuse, en raison du mauvais temps. Au total, 4.257 thons pêchés, alors que l'année dernière, leur nombre avait atteint près de 13.000.

Les œufs de thon

Avant-guerre, ce commerce était peu florissant et la plupart des produits de ce genre des thonaires de Tunis étaient exportés à l'étranger et surtout vers l'Italie.

Maintenant, c'est le contraire qui se produit, puisque la Tunisie reçoit des thonaires d'Italie ce produit, que l'on débite au détail à raison de 65 francs le kg.

La population indigène consommait jadis ce produit qui faisait souvent avec du pain tout le menu de son repas. Il est devenu aujourd'hui pour elle un article de luxe.

LA PÊCHE EN TUNISIE
(*Les Annales coloniales*, 20 juin 1927)

Les indigènes ont installé, depuis un temps immémorial, un nombre considérable de pêcheries fixes sur les bancs du golfe de Gabès.

Tous les hauts fonds en sont littéralement couverts. Ces pêcheries dénommées « cherfia », à Kerkennah et « zroub », à Djerba, sont confectionnées en branches de palmier ; elles sont refaites chaque année au mois de septembre.

Elles affectent la forme d'un V, dont l'ouverture est orientée du côté du jusant.

En ce qui concerne les bateaux de pêche, la statistique de 1925 porte, d'après le *Bulletin mensuel de l'Office du Protectorat français en Tunisie* : navires de pêche, 3.700, dont 943 italiens, 11 grecs, 61 anglo-maltais, le surplus étant franco-tunisien. Jauge totale : 10.000 tonneaux

Les produits de la pêche sont : sardines et anchois, 659.000 kg valant 1 million ; pêche en mer, 3.000.000 de kg, valant 10 millions, et comprenant les langoustes qu'on pêche à la Galite (pas de renseignements exacts) et les poulpes pour 257.000 kg qui sont mis en conserve et exportés à concurrence de 221.000 kg en Grèce, où ils sont recherchés pour le carême orthodoxe. Pêche dans les lacs, 700.000 kg, valant 3 millions. Éponges : 167.000 kg, valant 10 millions. Thonaires, 1.600.000 kg, valant 7 à 8 millions.

Courrier de la Tunisie
Le thon
(*Les Annales coloniales*, 28 juin 1927)

La campagne de pêche du thon aura été franchement mauvaise en 1927.

Alors qu'elle est sur le point de se clôturer, c'est à peine si l'on a pris quelques thons dans les thonaires du Nord, comme dans celles du Centre et du Sud.

On s'en fera d'ailleurs, une juste idée avec les chiffres suivants :

Sidi-Daoud, 480 thons ; Ras-el-Ahmar, 465 thons ; Cap Zbib, 590 thons ; Monastir, 230 thons ; Kuriat, 110 thons ; Bordj-Khadidja, 107 thons.

Dans les années moyennes, on comptait toujours, à cette époque de l'année, au

moins dix mille thons.

Russes réfugiés en Tunisie
par Ernest Haudos,
sénateur de la Marne,
vice-président de la Commission des Douanes
(*Les Annales coloniales*, 11 mai 1929)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Refugies_russes_en_Tunisie.pdf

En 1920, une partie de l'escadre russe commandée par l'amiral Berens, ne pouvant plus, faute de munitions et d'approvisionnements, continuer la lutte contre les Soviets, vint se réfugier à Bizerte, où elle débarqua un assez grand nombre de familles de marins et d'officiers de l'armée de Wrangel.

.....
Les exploitations phosphatières et les mines de plomb ont recruté comme ingénieurs ou comme mécaniciens des officiers de la marine russe, et s'en trouvent bien. D'autres ont trouvé place dans l'administration des ports de la Régence où certains commandent des bateaux de cabotage ou des chalutiers.

.....

Courrier de la Tunisie
La pêche du thon
(*Les Annales coloniales*, 10 août 1929)

La pêche du thon, commencée le 15 mai, a pris fin le 30 juin.
La production de la pêche dans les principales thonaires de la Régence, qui avait fléchi brusquement il y a quatre ans, est demeurée déficitaire depuis cette époque.

La pêche a donné cette année les résultats suivants : Sidi-Daoud, 1.233 pièces ; Ras-El-Ahmar, 646 ; Ras Zebib, 325 ; Conigliera (Monastir), 236 ; Bordj-Khadidja 103.

Pour bien mettre en relief la faiblesse de ces chiffres, il convient de rappeler que pour la seule thonaire de Sidi-Daoud, la production annuelle oscillait avant 1926 entre 12.000 et 18.000 pièces.

La pêche à la dynamite
(*Les Annales coloniales*, 23 juillet 1929)

La saison chaude stimule à nouveau le zèle des pêcheurs à la dynamite qui marquent une prédilection pour les côtes de Korbous. La chronique avait enregistré l'an passé ce véritable « gag » de film américain : la poursuite d'un indigène, fervent de ce sport illicite, par un motocycliste qui rattrape le fugitif entièrement nu, au milieu des Mauresques en pèlerinage et fort scandalisées.

Le héros de cette aventure ne fut pas guéri de son goût pour la pêche instantanée ; il a perdu un bras, emporté par l'explosif.

Cette pratique, fort préjudiciable à la faune marine, devrait être combattue plus efficacement.

Naufrage
(*Les Annales coloniales*, 20 août 1931)

On signale de Gabès qu'un naufrage s'est produit au large de ce port en direction de l'île de Djerba.

Une barque de pêcheurs d'éponges revenait dans la nuit quand un violent coup de vent fit chavirer l'embarcation et projeta les pêcheurs à la mer. Ceux-ci, tous bons nageurs, parvinrent à se maintenir à la surface jusqu'au jour. Au moment où, complètement épuisés, ils allaient couler au fond, le capitaine d'un voilier se rendant à Zarzis les aperçut et parvint à les prendre à son bord sains et saufs.

La naturalisation française en Tunisie
Les étrangers
par Lucien Gasparin,
député de la Réunion,
secrétaire de la commission de la Marine marchande,
membre de la commission des Colonies.
(*Les Annales coloniales*, 13 mai 1933)

.....
Les naturalisés d'origine grecque proviennent de ces pêcheurs de race hellénique qui, depuis longtemps, fréquentaient le littoral tunisien, et principalement les environs de Sfax, pour pêcher les éponges ainsi que les poulpes, seiches et autres poissons qu'ils mettent en salaison ou en conserve.

.....
Grâce à ces divers apports et à l'augmentation continue du nombre des Français de la Métropole qui viennent s'établir dans la Régence, le recensement de 1930 a pu, pour la première fois, donner à la population française le premier rang numérique jusque là détenu par les Italiens qui n'étaient pas sans en tirer vanité et sans étayer de cette situation des prétentions et des revendications auxquelles la France ne pouvait souscrire.

C'est surtout de ce point de vue que la question de naturalisation en Tunisie, et spécialement en ce qui concerne les étrangers, doit être considérée comme présentant un intérêt national de premier ordre dont aucun Français ne saurait se désintéresser.

PÊCHERIES
En Tunisie
(*Les Annales coloniales*, 29 septembre 1936)

La pêche du thon n'a pas été, cette année, aussi abondante qu'en 1935. Néanmoins, les quatre centres de pêche de Sidi Daoud, Ras-el-Ahmar, El Aouaria et du Ras Zebib ont capturé respectivement 1.630, 800, 155 et 430 thons, ce qui représente un total d'environ 150.975 kg de thons pour toutes les thonnières tunisiennes.

D'autre part, le total des bonites pêchées s'élève à 20.000.

Andrée Viollis,
Notre Tunisie,

Paris, NRF, 1939, 210 pages.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Violis-Tunisie.pdf

[24] Il y a la pêche qui pourrait devenir une sérieuse ressource mais occupe, je ne sais pourquoi, plus d'Italiens, de Grecs et de Maltais que de Tunisiens.

[99] L'industrie de la pêche est, pour ainsi dire, tout entière aux mains italiennes : trente chalutiers à moteur — thoniers et langoustiers — contre deux aux Français et quatre aux Tunisiens ; trois cent quatre bateaux pour la pêche aux éponges.
